

Dépot légal
S'garant: M. A. Pichot



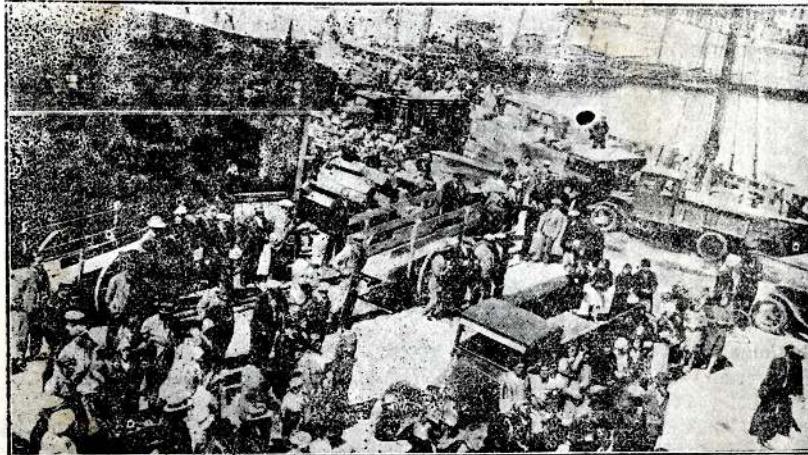
ILES ST PIERRE ET MIQUELON

LE FOYER PAROISSIAL

BULLETIN MENSUEL

15 FÉVRIER 1943

(20^e année — No 23)



Le quai de l'ancienne douane.

Administration :

Presbytère de St Pierre

Abonnements : }

St Pierre : 12 f. ; France : 15 f

Canada : 20 f. ; Etranger : 25 f



Calendrier du Mois de Mars 1943.

Mois consacré à St Joseph.

4 Jeudi.— S. Casimir, conf.— A 5 h., confessions.— Le soir à 8 h., Heure Sainte de la Confrérie du Très Saint Sacrement (*Chapelle du St Esprit*).

5 Vendredi.— 1er du mois.— A 8 h., messe de l'Association du Sacré Cœur et exposition du Très Saint Sacrement pour toute la journée.— Le soir à 8 h., office en l'honneur du Sacré Cœur.

6 Samedi.— Stes Perpétue et Félicité, martyres.— A 7 h., messe de la Confrérie du Rosaire.— Le soir à 6 h., chapelet et salut.

7 Dimanche de la Quinquagésime — A 6 h. ½, com. mens. des Hommes de la Confrérie du T. S. Sacrement.— Après la Grand'Messe, le T. S. Sacrement sera exposé pour les prières dites des Quarante Heures.— A 2 h., Vêpres, chapelet.— A 8 h., Complies et procession du T. S. Sacrement, Bénédiction.— Puis adoration nocturne.

8 Lundi.— St Jean de Dieu, conf.— Après la messe de 8 h., exposition du T. S. Sacrement.— Le soir à 8 h., Complies et Bénédiction ; puis Adoration nocturne comme la veille.

9 Mardi.— Ste Françoise romaine, veuve.— A 8 h., messe des enfants et communion générale ; exposition du T. S. Sacrement.— Le soir à 8 h., Complies et Bénédiction.

10 Mercredi des Cendres.— Commencement du Carême.— A 8 h., bénédiction et imposition des Cendres, puis Ste Messe.— Le soir à 8 h., instruction et imposition des Cendres aux personnes qui ne les auraient pas reçues le matin, et Bénédiction.

11 Jeudi.— Le soir à 8 h., Heure Sainte paroissiale pour la France.

12 Vendredi.— St Grégoire 1^{er}, pape, conf. et doct.— Le soir à 8 h., Chemin de la Croix et Salut.

14 Dimanche.— 1^{er} du Carême.

17 Mercredi.— (Quatre-Temps : *Jeûne et abstinence*).— St Patrice, év. et conf. Jour des Mères Chrétiennes.— Le soir à 8 h., Office de carême.

18 Jeudi.— St Cyrille de Jérusalem év. conf. et doct.— Le soir à 5 h., confessions ; à 8 h., Heure Sainte des Dames et des Jeunes Filles.

19 Vendredi.— (Quatre-Temps : *Jeûne et abstinence*).— SAINT JOSEPH, époux de la Sainte Vierge.— A 7 h., messe de Monseigneur avec chants.— A 8 h., messe chantée pour le cinquantenaire de vie religieuse et d'apostolat à Saint-Pierre de la chère Mère Saint Jacques.— Le soir à 8 h., Complies, Sermon, prière à St. Joseph et Bénédiction.

20 Samedi.— (Quatre Temps : *Jeûne et abstinence*)

21 Dimanche.— 2^{ème} du Carême.— 3^{ème} du mois.— A la messe de 8 h., com. mens. des Jeunes Filles.— Après les Vêpres, réunion des Enf. de Marie dans la chapelle du Saint Esprit.

24 Mercredi.— St Gabriel, archange.— Le soir à 8 h., Office du Carême.

25 Jeudi.— ANNONCIATION.— Le soir à 6 h., Chapelet et Salut.

26 Vendredi.— Le soir à 8 h., Chemin de la Croix et Salut.

27 Samedi.— S. Jean Damascène, conf. et doct.— A 7 h., messe et communion mensuelle des Enf. de Marie.— Le soir à 6 h., chapelet et salut.

28 Dimanche.— 3^{ème} du Carême.— 4^{ème} du mois.— A la messe de 8 h., com.



mens. des garçons.— Après les Vêpres, sermon pour l'ouverture de la Mission des Hommes et des Jeunes gens.

N. B.— *Cette semaine, jusqu'à vendredi inclus, il y aura chaque soir à 8 h., une instruction pour les Hommes et Jeunes gens. Ceux-ci sont invités à prendre place dans les bancs de la nef. Les tribunes seront fermées. Après l'instruction du vendredi aura lieu la quête dîle de la Mission.*

Actes Paroissiaux

(DU 15 JANVIER AU 15 FÉVRIER 1943)

BAPTÈMES.— Sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise,

Le 15 janvier. Pic Paul-Marceau ; Parrain : Pierre Ruault ; Marraine : Elisa Iza.— *Le 17.* SLANEY David-Joseph : Parrain : Victor Gautier ; Marraine : Madeleine Gautier. — *Le 24.* GUIBERT Paul-Francis ; Parrain : Francis Royer ; Marraine : Octavie Guibert. — *Le 24.* BRISSON Andrée-Raymonde ; Parrain : Emile Forget ; Marraine : Marie Lissague. — *Le 31.* MADEG Hervé-Joseph ; Parrain : Pierre Desdouets ; Marraine : Marie Madé.— *Le 14 février.* LAFARGUE Roger-Louis ; Parrain : Ferdinand Sollier ; Marraine : Marie Lafargue.

MARIAGES.— Se sont unis par les liens indissolubles du Sacrement,

Le 16 janvier. Paul Pic et Jeanne RUAULT. — *Le 28.* Roger GUILAUME et Refée FRANCHÉ. — *Le 11 février.* André PARDOEN et Amélita PETITPAS.

SEPULTURES.— Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne,

Le 2 février. Joseph TÉLETCHÉA, 5 mois. — *Le 5.* Amélie COSTE, née Enguehard, 89 ans. — *Le 6.* Eugène LECLAVIER, 70 ans.

-- AVIS --

La première communion des enfants qui ont 7 ans dans l'année aura lieu le dimanche 2 mai.

Il y aura pour ces enfants un petit examen le lundi de Pâques après la Grand'Messe, dans la chapelle du St Esprit ; et une petite retraite les jeudi, vendredi et samedi précédant le 2 mai.

La fête de la Communion Solennelle et de la Confirmation est fixée au jour de la Pentecôte, 13 juin.



LA BONNE PAGE

Les Cendres. — C'est le mercredi qui suit le dimanche de la Quinquagésime qu'elles sont imposées. Elles sont faites de débris calcinés des rameaux bénits de l'année précédente. Les fidèles les reçoivent sur le front ; et les prêtres sur la tonsure. Jadis on allait nu-pieds les recevoir. Elles nous rappellent à tous notre origine et notre fin.

Dans l'ancienne France, le jour des Cendres, chaque chef de maison inscrivait cette sentence latine sur la grande cheminée de son logis

MORS	La mort
IMPERAT	commande
REGIBUS	aux rois
MAXIMIS	aux puissants
DENIQUE	enfin
OMNIBUS	à tous

On remarquera que le nombre de lettres est celui des jours du Carême ; chaque soir, on en effaçait une : c'était une manière de voir s'écouler le temps de pénitence.

Le mois de mars, mois de Saint Joseph. — Joseph est le patron de la vie cachée. L'Ecriture ne rapporte pas de lui un seul mot.

Joseph était charpentier. Il était obligé de discuter avec les clients, de poursuivre les débiteurs récalcitrants.

Je vois le cocher d'une belle dame qui allait aux eaux de Tibériade s'arrêtant chez le charpentier malade pour faire réparer sa voiture. C'est Jésus lui-même qui s'en charge.

Que ses derniers jours de faiblesse durent être touchants entre Jésus et Marie.

Jésus, Marie, Joseph, il n'y a ici que trois pauvres gens qui s'aiment et c'est eux qui vont changer la face du monde.

Paul Claudel

Heureux Pensant qui trouve à son berceau une mère pleine de foi, une sainte mère

N'oubliez jamais que l'instruction doit toujours céder le pas à la morale et à l'éducation.

M. P.



Le Carême

PREScriptions DE MGR LE PRÉFET APOSTOLIQUE POUR LE CARÈME DE 1943 ET AUTRES JOURS DE L'ANNÉE

Article 1^{er}. — Nous rappelons aux Fidèles des Iles St-Pierre et Miquelon que, pendant le Carême et à certains jours de l'année, l'abstinence et le jeûne sont prescrits par l'Église comme pratique de pénitence.

Art. 2. — La *loi de l'abstinence* interdit l'usage de la viande, du jus de viande et du bouillon. — Elle permet l'usage des œufs, des laitages et l'assaisonnement des aliments maigres à la graisse. — Les jours où l'usage de la viande est permis, on peut servir au même repas viande et poisson.

Art. 3. — Pour tous les Fidèles, depuis l'âge de sept ans accomplis, l'abstinence est obligatoire les jours suivants :

Tous les vendredis de l'année; chaque mercredi de Carême (1); les 3 jours des Quatre-Temps; aux vigiles de la Pentecôte, de l'Assomption, de la Toussaint et de Noël.

Quand les fêtes de Noël, de l'Assomption, de la Toussaint tombent un vendredi, les lois du jeûne et de l'abstinence sont suspendues.

Art. 4. — La *loi du jeûne* prescrit de ne faire qu'un seul repas proprement dit par jour.

Elle permet de prendre un peu de nourriture le matin, par exemple du café, du thé, du chocolat sans lait et une petite quantité de pain.

Elle permet aussi une collation le soir, par exemple du laitage, des légumes des œufs, des pâtes et un peu de poisson. — Il est permis de faire la collation au milieu du jour, et le principal repas le soir.

Art. 5. — Les Fidèles sont soumis à la loi du jeûne depuis l'âge de 21 ans accomplis jusqu'à la 60^{me} année commencée, et cela :

Tous les jours pendant le Carême, les dimanches exceptés jusqu'au, Samedi-Saint à midi ; les 3 jours des Quatre-Temps; aux vigiles de la Pentecôte, de l'Assomption, de la Toussaint et de Noël, excepté si elles tombent le dimanche.

Art. 6. — D'après ce qui a été dit, durant le Carême, à partir du mercredi des Cendres, sont à la fois des *jours de jeûne et d'abstinence* :

Les mercredis et les vendredis; les 3 jours des Quatre-Temps. On ne peut donc faire ces jours-là, qu'un repas maigre, en dehors de ce qu'il est permis de prendre le matin et à la collation.

D'autre part, sont des *jours de jeûne sans abstinence*:

Les lundis, mardis, jeudis et samedis. — Donc, ces jours-là, on peut user d'aliments gras, mais seulement au repas principal.

(1) Aulieu du Samedi (*Indult du 10 fév. 1934*).



Art. 7. — Sont exemptes de la loi du jeûne les personnes qui ne jouissent pas d'une bonne santé, ou qui sont assujetties à des travaux pénibles. — En cas de doute, on s'adressera au Curé, ou à son remplaçant, pour obtenir les dispenses dont on aurait besoin.

Art. 8. — Les personnes régulièrement dispensées du jeûne peuvent user d'aliments gras à tous les repas.

Art. 9. — Pour compenser les adoucissements apportés par l'Eglise aux lois de la pénitence, il est instamment recommandé aux Fidèles de faire, selon la coutume établie, une aumône spéciale, dite *aumône du Carême*, proportionnée à leurs moyens. — Les personnes qui, à cause de leur pauvreté, ne pourraient faire aucune aumône, la remplaceront par des prières ou autres œuvres de piété ou de charité.

Art. 10. — La moitié des aumônes de Carême sera distribuée aux pauvres de chaque paroisse, par les soins du Curé; l'autre moitié sera appliquée par l'Ordinaire aux besoins généraux de la Préfecture Apostolique. Il convient de multiplier pendant le Carême l'assistance à la messe quotidienne, la visite au St Sacrement, le Chemin de la Croix, et de sacrifier les spectacles et autres amusements.

Art. 11. — Conformément à une prescription du 4^{me} Concile de Latran, il est rappelé à tout Fidèle ayant atteint l'âge de discrétion, qu'il doit confesser ses péchés à un prêtre approuvé, au moins une fois l'an, et accomplir la pénitence à lui enjointe; en outre, qu'il doit recevoir avec respect le Sacrement de l'Eucharistie pour le moins à Pâques...

Art. 12. — Le temps fixé, dans la Préfecture Apostolique, pour l'accomplissement du devoir pascal, commencera le 14 mars, premier dimanche de Carême et finira le 3 juin, fête de l'Ascension.

Saint-Pierre, le 15 février 1943.

A. Poisson, *Pref. Apost.*

Un homme fait son carême.

« Heureux de faire au moins une petite chose, un petit acte de foi et d'humiliation, j'ai fait maigre une grande partie du carême, et un maigre mortifiant, je t'assure. Mais j'ai peut-être trouvé plus d'orgueil humain à braver les railleries de nos esprits forts que de satisfaction chrétienne à faire quelque chose pour Dieu. C'est l'amertume et le découragement de mon cœur de retrouver toujours l'homme futile et vain dans les efforts que je fais pour atteindre un meilleur but. »

Louis Veuillot



Histoire de Carême

Un vicaire du diocèse de Lille aimait à raconter l'histoire suivante, dont il avait été témoin oculaire.

J'entre un jour chez un marchand de chaussures de mes amis. C'était un vendredi. Sans se préoccuper des clients qui se pressaient dans le magasin, le marchand m'invite à dîner, et, pour vaincre ma résistance, il me détaillait son menu, maigre, mais alléchant. Un garde-champêtre, qui s'escrimait sur une paire de bottes, relève la tête et s'écrie :

— Comment, tu ne manges pas de viande aujourd'hui !

— Jamais, répond le marchand ; je ne mange pas de viande le vendredi.

— Tu as tort, moi, je trouve la viande aussi bonne ce jour-là que les autres jours, et j'en mange le vendredi.

L'attaque était à mon adresse je la relevai.

— Mon ami, lui dis-je, vous devez avoir beaucoup d'esprit. Dites-moi à quelle heure la bière commence à devenir mauvaise ?

— Comprends pas.

Voyons : la bière est-elle moins bonne à 11 h. 5 qu'à 10 h. 55 ?

— Mais non ; pourquoi dressez-vous des contraventions à ceux qui boivent de la bière après 11 heures et pas à ceux qui en prennent à 10 h. 55 ?

Et, voyant la face ahurie du garde-champêtre et les vives approbations des clients, j'établis un parallèle entre la loi d'abstinence et la loi de fermeture des estaminets.



A propos du carême et de Pâques

Cette année le Carême se fait attendre jusqu'au 10 mars et la fête de Pâques ne tombe que le 25 avril.

Donnons à ce propos quelques renseignements sur le changement annuel de la fête de Pâques qui entraîne avec elle toutes les autres fêtes mobiles de l'année.

Chez les Juifs, la Pâque se célébrait le 14ème jour de la Lune de mars.

Chez les chrétiens depuis le Concile de Nicée, en 325, la fête de Pâques est fixée au dimanche qui suit le 14ème jour où la pleine Lune tombant après l'équinoxe du printemps. La date de Pâques est ainsi comprise entre le 22 mars et le 25 avril inclus.

La date de Pâques étant connue, il est facile de trouver celle des fêtes mobiles qui en dépendent : le Mercredi des Cendres est le 46ème jour avant Pâques, l'Ascension, la 40ème après Pâques ; la Pentecôte, le 7ème dimanche après Pâques.

Par suite, également, on a cette année six dimanches entre l'Epiphanie et la Septuagésime et 23 dimanches entre la Pentecôte et l'Avent.



Au service de Dieu.

M. l'Abbé Georges Briand a été ordonné sous-diacre au Grand Séminaire d'Halifax aux quatre-temps de décembre. C'est la montée à l'autel, où il rejoindra bientôt ses intimes amis, Pierre et Auguste Gervain.

Accompagnons-le de nos ferventes prières.

M. l'Abbé Georges Briand est prêté par ses supérieurs au diocèse d'Halifax pour la durée de la guerre.



Sans bagages inutiles.

La société moderne invite les jeunes filles à ses fêtes nocturnes ; et pour mieux leur faire goûter ses jouissances et leur liberté elle les veut sans accompagnement de leurs parents.

Or c'est là le grand contrôle et la grande précaution prise par l'Eglise pour défendre l'inexpérience au milieu de dangers redoutables.

Gardez plutôt vos enfants.



1914—1943.

A la guerre de 1914, conscients des souffrances de la Patrie nous avions à bon droit opprimé les amusements bruyants, les danses...etc En 1943

A la guerre de 1914, conscients du danger de la Patrie nous avions à bon droit augmenté les prières ; l'assistance aux offices était plus nombreuse etc. En 1943

Où allons-nous ?



L'aumône ne s'adresse jamais mal ; si elle se trompe de pauvre, elle ne se trompe pas de Dieu.

L'humilité de quelques-uns consiste à signorer ; celle de beaucoup d'autres consisterait à se connaître.

Le détachement des choses du monde est un attachement d'ordre supérieur.

La vraie beauté est toujours simple ; la vraie simplicité est toujours belle.

H. LASSEUR



La vie paroissiale

Dans la Confrérie des Enfants de Marie. — Le dimanche 17 janvier, à la réunion mensuelle, eut lieu une petite réception d'aspirantes. Quatre jeunes filles, Mesdemoiselles Marie Grignon, Thérèse Girardin, Madeleine Salomon et Rita Ilharréguy ont prononcé leur première consécration à leur Immaculée Mère. Ainsi a été complétée, tardivement, la fête de la Confrérie du jour béni de l'Immaculée Conception, 8 décembre.

Monsieur en a profité pour porter les congréganistes à organiser sérieusement et chrétiennement leur vie au milieu des occasions de péchés que le monde semble sous leurs pas. Il est si triste de constater que les esprits se laissent tromper et ne se servent pas des misères actuelles pour se rattacher à Dieu plus intimement. Il est si triste, en particulier, de voir les jeunes filles grisées par un mauvais désir de jouissances qui anihilent en elles l'appel de la foi.

Aux Mères chrétiennes. — Le troisième mercredi de chaque mois voit d'ordinaire un groupe de Mères chrétiennes fidèles à l'Office de leur Confrérie. Mais le 20 janvier ce fut impossible : Froid exceptionnel, vent violent, poudrin, glace sournoise sous un peu de neige, toutes les conditions atmosphériques les plus défavorables se mirent de la partie.

Voici du moins un petit résumé des sujets qui auraient été traités à cette réunion :

1^e La fête de Ste Agnès, le 21 janvier, est pour les mamans un rappel à l'éducation de leur filles dans la plus délicate pureté.

2^e La mode d'hiver ramène, en plus grand que jamais, le port de vêtements de skis par les fillettes et les dames. Il convient donc de rappeler que ce vêtement est fait pour les sports violents et les jours d'amoncellement de neige ou de poudrin.

3^e Les fréquentations restent à l'ordre du jour. Mères chrétiennes, réfléchissez à votre responsabilité devant Dieu, qui vous a confié vos enfants. On peut résumer ainsi les règles de conduite : aucune fréquentation sans votre permission ; aucune fréquentation loin de vos regards et dans des circonstances douteuses.

4^e En présence des demandes de mariages provenant d'étrangers au pays, soyez prudentes, très prudentes, ne précipitez rien : il s'agit de tout l'avenir de vos filles.

Une vague de froid. — Ce n'est pas seulement la réunion des Mères chrétiennes du 20 janvier qui fut victime du mauvais temps. Le lendemain matin à la messe de 8 heures, au lieu d'une assistance moyenne de 300 à 400 enfants, il y en avait tout juste 3 ; 3 braves qui ont osé affronter la température.



Mais aussi, c'était une vague de froid intense. Quel a été son point culminant ? — 20, — 25 ? Cela dépend évidemment des endroits : le quartier du Calvaire est bien plus froid que le bas de la ville et Galantry, comme l'Île aux Marins, dépasse encore le Calvaire.

Il est bien malheureux que les installations d'eau et de chauffage aient été victimes du gel. Beaucoup de familles en souffrent, sans que les ressources actuelles de Saint-Pierre permettent de réparer immédiatement les dégâts.

Anniversaire. — Le 8 février 1942 la corvette « Alyse » touchée par un sous-marin s'abîmait dans les flots entraînant dans la mort une partie de son équipage, dont cinq saint-pierrais.

Les familles se sont cotisées pour le service du bout de l'an.

Modeste par la classe, ce service fut grand par l'assistance. Tout Saint-Pierre tint à manifester aux familles endeuillées leur profonde et patriotique sympathie.



Energie

L'empire du monde appartient au peuple qui se lève plus matin.

Mgr DUPANLOUP.

Un pays où les honnêtes gens n'ont pas autant d'énergie que les coquins est un pays perdu. — ROOSEVELT.

Ce monde appartient à l'énergie. — DE TOCQUEVILLE.

C'est la tâche des hommes d'apprendre autant des échecs que des succès. — Baldwin.



AVIS

M. H. CLAIREAUX avise que les cours du soir d'**anglais**, de **français** et de **mathématiques** (arithmétique et algèbre) sont commencés.

Les jeunes gens intéressés sont priés de se faire inscrire sans tarder.





Contresens dans l'éducation.

Au lever.

- Je ne veux pas de ces souliers ! j'aime mieux les autres.
Et maman de discuter.
— En vérité, Paul, je ne vois pas pourquoi tu ne veux pas de ces souliers-là, ils valent bien les autres.
— Mais enfin, Paul, tu n'es pas raisonnable. Et si tu n'avais que ceux-là.
— Je veux les autres.
Et la maman docile emporte les chaussures refusées....

A déjeuner,

- Paul, viens vite déjeuner, ton café au lait va refroidir.
— Je n'en veux pas ; je veux du chocolat.
— Mais tu sais bien, je t'en ai donné hier.
— Qu'est-ce que cela me fait ? Je te dis : je ne veux pas de café.
— Allons Paul, tu n'es pas raisonnable.... c'est l'heure de l'école....
— Je ne veux pas de café ; je veux du chocolat.

A dîner.

- On sert la soupe. Monsieur Paul fait la grimace.
— Je ne veux pas de soupe.
— Voyons Paul, tu n'es pas raisonnable. dit la mère suppliante. Ton père et moi nous la mangeons bien. Allons mange-la.
— Non, je ne veux pas de soupe.

Le père fronce le sourcil. Mais fatigue lui aussi de se heurter à ces résistances enfantines, il fait un geste vague qui signifie : « Allons, qu'il ne mange pas de soupe, mais qu'il nous laisse la paix. »

Eh bien, est-ce le gamin qui n'est pas raisonnable ?

A 10 ans, Paul mène ses parents par le bout du nez.

Quel contresens !

Que peut-on attendre d'une semblable éducation ?

TIP TOP TAILORS Limited, TORONTO

Vêtements sur mesures.

Complet ou pardessus

Prix unique : \$ 29, 75

Renseignements et échantillons chez:

Etienne DAGUERRE



Chronique de Miquelon

BAPTÈMES. — Sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise,

Le 18 juin, LUCAS Sylvaine ; Parrain : Léonie Lucas ; Marraine : Berthe Gauvain. — VIGNEAU Henri ; Parrain : Roger Vigneau ; Marraine : Louise Téletchéa. — *Le 28 septembre*, DETCHEVERRY Raymonde ; Parrain : Jean Detcheverry ; Marraine : Yvonne Detcheverry. — *Le 3 novembre*, MICHEL Joseph ; Parrain : Louis Petitpas ; Marraine : Elisabeth Vigneau. — *Le 10 décembre*, DETCHEVERRY Claudette ; Parrain : Gilles Detcheverry ; Marraine : Aglaë Girardin. — *Le 13*, COSTE Eric ; Parrain : Ange Coste ; Marraine : Marietta Autin.

MARIAGE. — Se sont unis par les liens indissolubles du Sacrement,

Le 25 novembre, DETCHEVERRY Raymond et VIGNEAU Suzanne.

SÉPULTURES. — Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne

Le 19 juin, BOISSEL Ernest, 62 ans. — *Le 27*, LELOCHE Emilie, née Poirier, 45 ans. — *Le 14 août*, CORMIER Joseph, 72 ans. — *Le 17 octobre*, DISNARD Ghislain, 4 ans. — *Le 7 novembre*, POIRIER Marie, née Disnard, 79 ans. — *Le 9*, EPAULE Maurice, 40 ans. — *Le 30*, VIGNEAU Julie, née Gaspard, 63 ans.

* *

Travaux. — Après la campagne de pêche qui fut assez satisfaisante nos hommes, comme tous les ans, ont travaillé à la route. Le temps les a favorisés, car durant les deux mois que le chantier fut ouvert, il y eut peu de journées perdues. Ce que l'on réclamait depuis longtemps vient d'être en partie exécuté : la réfection de la rue principale de Miquelon. Depuis l'Anse jusqu'à la Pointe, elle fut reconverte d'une couche de caillasse. Dommage qu'il n'y ait pas de rouleau compresseur, sans quoi on se croirait sur la route de « Savoyard ». Les ornières et les trous énormes de la route de la Pointe au Cheval ont aussi été comblés, mais la route elle-même n'a pas avancé vers la Pointe aux Alouettes qu'elle doit atteindre un jour, paraît-il, et de là revenir à Miquelon en longeant la côte est.

Noël. — L'année dernière, la première neige tombait dans la nuit de Noël, mais, cette année, dès le début de décembre la terre prit son blanc manteau d'hiver et c'est en traîne que quelques-uns vinrent à la messe de minuit. La tradition se continue : toute la paroisse se fait une joie d'assister à la Grand'Messe et à la messe basse qui suit. Tous les vieux noëls sont sortis à cette dernière messe, pendant que les personnes, assez nombreuses, qui se sont approchées de la Sainte Table, se recueillent et font leur action de grâces.



H. A. PATUREL

Commission-Consignations Gros et détail

Epicerie - Vins et Spiritueux - Biscuits fins - Confiserie - Parfumerie -
Fruits Légumes, grains, foin, charbon,
Confections, - Chaussures etc.

Représentant: Newfoundland Canada S. S. Co Ltd.

The Ogilvie Flour Mills Co. Montréal

Produits Alimentaires Catelli, Montréal.

Confitures, Marinades ; Alphonse Raymond, Montréal.

DAVIS et FRASER : Viandes fraîches et fumées, HALIFAX et CHARLOTTETOWN

Austin Nichols & co., New-York.

Seaboard Fruit Co., New-York.

Radios Scott de Luxe Aliwave 11, 12, 19 et 30 lampes, (*garantie 5 ans*).

Agence Dery & Fils, Semences fraîches. Montréal.

The Insulite Company of Finland-Copenhague

Prix, catalogues et échantillons sur demande,

SAINT-PIERRE (Îles St-Pierre et Miquelon)

Pension-Restaurant

Mme Cadet - Etcheverry,
Quai de la Roncière.

HOTEL LALANNE

QUAI DE LA RONCIÈRE

ALBERT BRIAND

Rue Lémentin

Epicerie - Mercerie - Quincaillerie.

HOTEL ROBERT

Quai de la République

LA « MORUE FRANÇAIS »

Sous-Agence Nord

Denrées de toutes sortes.

PIERRE GOGNY, rue Borda

Epicerie - Liqueurs - Légumes

Articles divers

American House

Vins et spiritueux. Quai de la Roncière

GAUTIER Frères

Boucherie - Charcuterie - Légumes

Oeufs, etc. Fournisseur des navires

Joseph Urdanabia

Charreterie sablier et galet.



LESPAGNOL FRERES

QUIR DE LA RONCIERE - SAINT-PIERRE

ARTICLES DE MÉNAGE

Ripolin et Peintures toutes couleurs
Essences - Huile de lin - Mastic - Vernis.
Verre ordinaire et imprimé, etc.

Appareils de Chauffage en tous genres

POSE de PRISES d'EAU - SALLES de BAINS
CABINETS INODORES

Fourneaux de Cuisine - Calorifères
CRAWFORD - Enterprise - RICHMOND

Julien MORAZE

Henri MORAZE, Successeur
Quai de la Roncière.

Armement - Commission - Consignation - Alimentation - Liqueurs
Confactions - Chaussures - Fournitures en tous genres
Warehouse avec Quai

REPRÉSENTANT

Champagne : Perrier-Jouet, Victor Clicquot, Reims.
Armement : Société Nouvelle des Pêcheries à vapeur, Arcachon
Armement : Maison Ch. Leborgne, Paris

Assurance Maritime : The Board of Underwriters of New-York, N.Y.

Assurance contre l'incendie : Phoenix Insurance Co limited of London

Moteurs marins : The Hubbard Engineering Co, Middletown, Conn
Huiles à Machines et graisse de toutes qualités, Standard Oil Co of

New-York, Socony.

Dépositaire des Cigarettes et Tabac « NATIONALE »

Poste distributeur d'ESSENCE de l'Imperial Oil Co Ltd.

— FREE AIR —



— 31 —

Maison fondée en 1866.

Martin Brothers Tobacco Co., Inc.
New York

La fameuse cigarette « MARVELS »

Cigarette merveilleusement fine et douce,
a un PRIX MODIQUE
La Cigarette qui flatte le goût
du monde

Today's
THRIFT LESSON
Marvels' quality
+ greater savings
= money in your
pocket

MARVELS
The CIGARETTE of Quality

MIDDLETON Co. Ltd.
80 Broad Street, NEW YORK
Distributor.



Propriété
Publique

- 32 -

Les produits de NATIONAL CARBON Co., Inc.
donnent les meilleurs résultats.

**FOR BEST RESULTS
USE ALL 3 TOGETHER**

EVEREADY
TRADE-MARK



- 1. FLASHLIGHT**
- 2. BATTERY**
- 3. LAMP**

*They combine
to assure*

**BRIGHTER LIGHT
LONGER LIFE**

Y-44

MIDDLETON CO, Ltd.
80 Broad street, NEW YORK
Distributor